

**COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**

**Délibération du conseil municipal**

**du 28 juin 2018**

**n°7**

**page 1/1**

**EXTRAIT:**



**PRESENTS ( 27 ) :** JP. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, G. MAUDUIT, C. FARINEAU, J. DUMAS, B. ROUSSENQUE, D. BEAUDEUX, JC. GAILLARD, JP. MEUNIER, E. PHILIPPONNEAU, E. AZIHARI, A. BEN DJILLALI, F. BRAILLARD, H. PREHER, T. BAUDIN, A. LAURENDEAU, F. MERY, E. AUDEBERT, L. BRARD, C. PAILLER, S. LANSARI CAPRAZ, D. CROCHARD, L. GUILLARD.

**POUVOIRS ( 10 ) :**

L. RABUSSIER mandante a pour mandataire JP. ABELIN  
N. CASSAN FAUX mandante a pour mandataire J. MELQUIOND  
E. FARHAT mandante a pour mandataire F. BRAUD  
G. MESLEM mandante a pour mandataire C. FARINEAU  
M. MONTASSIER mandante a pour mandataire à J. DUMAS  
G. MICHAUD mandant a pour mandataire à C. PAILLER  
P. BARAUDON mandant a pour mandataire à F. MERY  
K. WEINLAND mandante a pour mandataire à S. LANSARI-CAPRAZ  
P. MIS mandant a pour mandataire T. BAUDIN  
Y.ERGÜL mandant a pour mandataire E. PHILIPPONNEAU

**EXCUSE ( 2 ) :**

M. METAIS, Y. GANIVELLE

Nom du secrétaire de séance : Françoise BRAUD

**RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN**

**OBJET : Présentation du rapport d'activité 2017 de Grand Châtellerault**

*Comme chaque année depuis sa création, la Communauté d'Agglomération présente son bilan d'activité aux maires des communes membres.*

*Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune au conseil communautaire de Grand Châtellerault sont entendus.*

\* \* \* \* \*

**VU** l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales,

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport d'activité du dernier exercice, clos au 31 décembre 2017, communiqué par le Président de Grand Châtellerault et dont une synthèse est jointe à la présente délibération.

**UNANIMITÉ**

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le

**2 JUIL 2018**

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

Acquitté en PREFECTURE le: 29/06/2018